BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE

Grandes cultures n° 5 du 29 septembre 2015

Colza

A retenir cette semaine :

- Fortes hétérogénéités de stades : des petits colzas qui peinent (moins de 3 feuilles, re-semis) et des très gros colzas qui ne s'arrêtent pas (+ de 8 feuilles)
- Les vols de grosses altises débutent. Il est plus que temps de positionner les cuvettes jaunes quand ce n'est pas encore fait.
- Les premiers charançons du bourgeon terminal sont capturés. Le vol pourrait se préciser dans les jours à venir avec la diminution du vent.

Réseau 2015-2016

Le BSV Bourgogne est rédigé aujourd'hui sur la base de 49 observations.

Stades des colzas

78% des parcelles de colza ont entre 4 et 6 feuilles.
Les parcelles les plus en avance atteignent 7 et 9 feuilles (11%) et certaines peuvent avoir plus de 10 feuilles.
Des parcelles re-semées ou en retard (semis sur la 1ere décade de septembre) sont entre 2 et 3 feuilles, voir même moins.
Cette forte hétérogénéité des stades doit pousser à avoir le comportement le plus adapté, que ce soit pour les stratégies de lutte contre les ravageurs (seuils de nuisibilité, stade sensible) ou pour les évaluations du risque élongation et résistance hivernale.

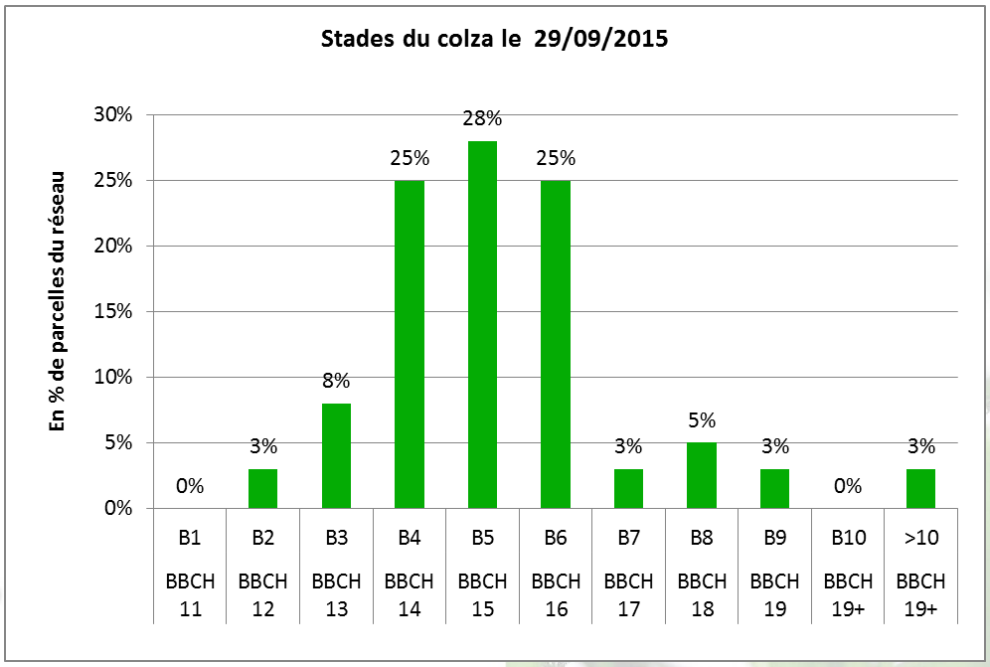

RAVAGEURS

Altise des crucifères ou petite altise

- Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

- Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans dépasser le quart de la surface végétative détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle. Dans les zones ou des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraine un déplacement de population.

- Observations :

Adultes capturés dans les pièges : sur 11 observations, 4 parcelles signalent des petites altises dans les cuvettes.(cf graphique)

% de plantes avec morsures : sur 23 parcelles observées, 7 déclarent des morsures de petites altises sur les colzas. Les dégâts sont, pour quasiment toutes les parcelles concernées, estimés de 1 à 20% de plantes avec morsures. Ils sont de 100% pour 1 parcelle (Entrains sur Nohain, 58). Toutes les parcelles observées qui ont des morsures de petites altises ont dépassé le stade 3 feuilles.

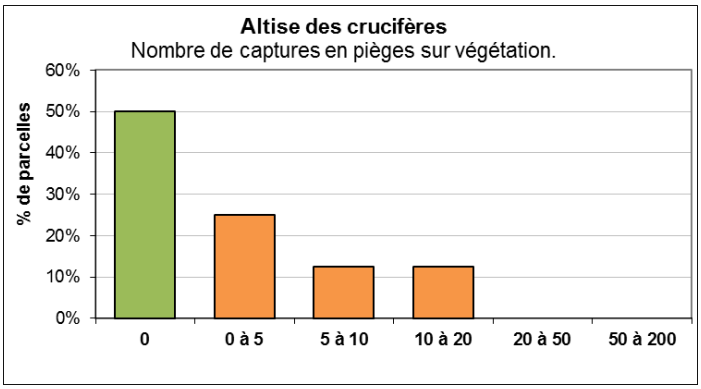

- Analyse du risque :

Les seuils de nuisibilité ne sont atteints sur aucune parcelle observée cette semaine.
La pression petite altise diminue.
Pour les parcelles de plus de 3 feuilles, le risque est faible.

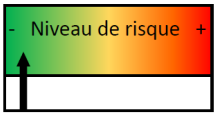

11% des colzas n'ont pas encore 3 feuilles. Ces parcelles (re-semées ou très en retard) doivent être surveillées avec attention. Pour celles-ci, le risque est moyen.

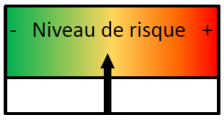

Grosse altise ou altise d'hiver

- Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

- Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 portants des morsures. En cas de levée tardive (après le 1er octobre) et/ ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

- Observations :

Adultes capturés dans les pièges : sur 32 observations, 23 parcelles signalent des grosses altises dans les cuvettes, avec un nombre de captures allant de 1 à 67 : cf tableau ci-après.

Attention à ne pas confondre le nombre de grosses altises capturés (qui est un indicateur du vol et de la présence de l'insecte) avec l'intensité de l'attaque en parcelle qui s'apprécie par les morsures des feuilles et le nombre de plantes touchées. La nuisibilité est, quant à elle, la résultante du stade de la plante et de l'intensité de l'attaque.

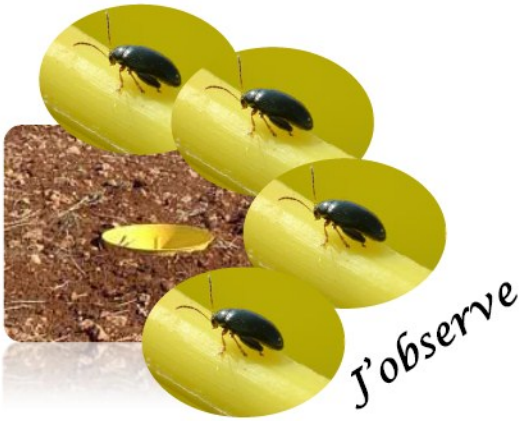

Nombre de captures
INDICATEUR DE PRESENCE

% de morsures
INDICATEUR d'INTENSITE d'attaque

① Alerte vigilance

② Seuil de nuisibilité

③ Raisonnement d'intervention

J'observe

Stade du colza
INDICATEUR DE VULNERABILITE

localisation de la parcelle		nombre de grosses altises capturées	stade du colza
BAUDRIERES	71023	1	B5
CHEVENON	58072	2	B5
OUROUER	58204	2	B5
BAUDRIERES	71023	2	B2
CERISIERS	89066	3	B5
NUITS	89280	6	B4
SERGINES	89391	8	B2
SAINT-JULIEN-DU-SAULT	89348	10	B6
CHAMPLAY	89075	14	B4
ANNAY-SUR-SEREIN	89010	15	B10+
VINCELOTTES	89479	18	B4
CHASSY	89088	18	B4
CHAMPLOST	89076	20	B6
THORIGNY-SUR-OREUSE	89414	21	B4
NARCY	58189	23	B4
SOUCY	89399	24	B5
SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES	89359	25	B4
ENTRAINS-SUR-NOHAIN	58109	25	B4
NOYERS	89279	30	B8
VENOY	89438	30	B5
MOULINS-EN-TONNERROIS	89271	35	B9
NITRY	89277	45	B3
YROUERRE	89486	67	B4

% de plantes avec morsures : sur 21 parcelles observées, 9 déclarent des morsures de grosses altises sur les colzas. Cf tableau ci-dessous.

Colzas avec morsures de grosses altises.
2 adultes sont visibles sur la photo.
(E. Bonnin, Soufflet)

localisation de la parcelle		% de plantes avec morsures	stade du colza
GARCHY	58122	5	B4
MONTACHER-VILLEGARDIN	89264	5	B4
VENOY	89438	5	B5
GERMENAY	58123	7	B3
SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES	89359	10	B4
VINCELOTTES	89479	10	B4
SERGINES	89391	65	B2
NITRY	89277	100	B3
YROUERRE	89486	100	B4

- Analyse du risque : les vols ont débuté et les captures de grosses altises sont en nette progression.

Cas 1 : pour les colzas qui sont au-delà du stade 3 feuilles.
Les dégâts observés cette semaine sont en grande majorité inférieurs au seuil de nuisibilité. Le risque grosse altise est actuellement faible.

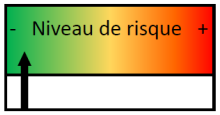

Cas 2 : pour les colzas en dessous de 3 feuilles et les colzas peu poussants le risque est moyen. Il faut être vigilent et observer régulièrement les parcelles.

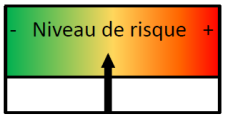

Limaces

- Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

- Seuil de nuisibilité : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de présence la survie de la culture est en jeu

- Observations : sur 19 parcelles observées, 7 déclarent des dégâts de limaces sur feuilles.
Toutes les parcelles concernées ont moins de 30% de surface foliaire détruite.

- Analyse du risque : surveillez les colzas de moins de 4 feuilles et les colzas peu poussants.
Le risque limace est encore moyen cette semaine.

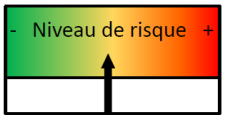

Tenthrède de la rave

Tenthrède de la rave adulte
(L. Jung, Terres Inovia)

Larve âgée de tenthrède de la rave
(L. Jung, Terres Inovia)

- Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles. La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des colzas peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

- Seuil de nuisibilité : dégâts supérieurs au quart de la surface foliaire

- Observations :
  - adultes de tenthrède dans les cuvettes : sur 8 parcelles observées, 2 ont piégé des adultes de tenthrède dans les cuvettes jaunes, avec un mini de 2 insectes/cuvette et un maxi de 26 insectes/cuvette.
  - % de surface foliaire détruite par les larves de tenthrède : aucune parcelle observée ne déclare de nouveau dégâts de larves de tenthrède cette semaine.

- Analyse du risque : les captures d'adultes sont un indicateur de la potentielle pression à venir en terme de larves de tenthrède. A la date d'aujourd'hui, la pression est faible mais la surveillance est requise surtout quand des adultes sont piégés. Le risque est faible.

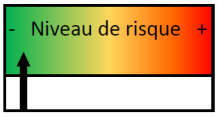

Charançon du bourgeon terminal

L'adulte a un corps noir et brillant. On observe des tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen.
Les extrémités des pattes sont rousses.

Les dégâts sont occasionnés par des larves qui endommagent le bourgeon terminal.

Suite à ces attaques, au printemps le colza présente un port buissonnant.

Charançon du bourgeon terminal.
(Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre avec un autre coléoptère également présent sur les colzas : le Baris.

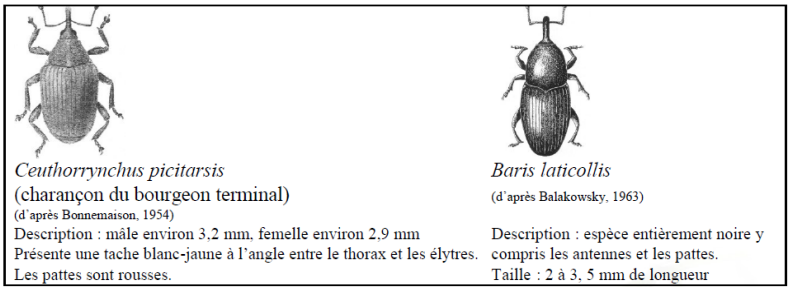

Baris (Terres Inovia)

- Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

- Seuil de nuisibilité : il n'y a pas de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque.
Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient un délai d'une dizaine de jours après les premières captures.

- Observations : sur 37 parcelles observées, 4 ont piégé des CBT dans les cuvettes :

Localisation de la parcelle		Nombre de CBT capturés	stade de la culture
YROUERRE	89486	1	B4 / 75%
MOULINS-EN-TONNERROIS	89271	1	B9 / 50%
SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES	89359	5	B4 / 80%
THORIGNY-SUR-OREUSE	89414	6	B4 / 80%

- Analyse du risque : le risque est actuellement faible. Les vols débutent.
Le début d'activité doit inciter à positionner des cuvettes dans les parcelles si ce n'est pas encore fait ou à surveiller la présence éventuelle de piqures notamment dans les situations où les premières captures ont eu lieu la semaine dernière.

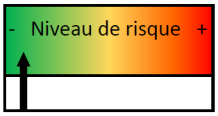

Pucerons verts du pêcher

- Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation). Observez méticuleusement l'intérieur des feuilles.

- Seuil de nuisibilité présence de pucerons sur 2 pieds sur 10

- Observations : sur 40 parcelles observées, 2 ont relevé la présence de pucerons sur les feuilles à hauteur de moins de 10% de plantes de colzas porteuses.
De plus, la tour à succion d'Auxerre ne piège pas encore de pucerons.

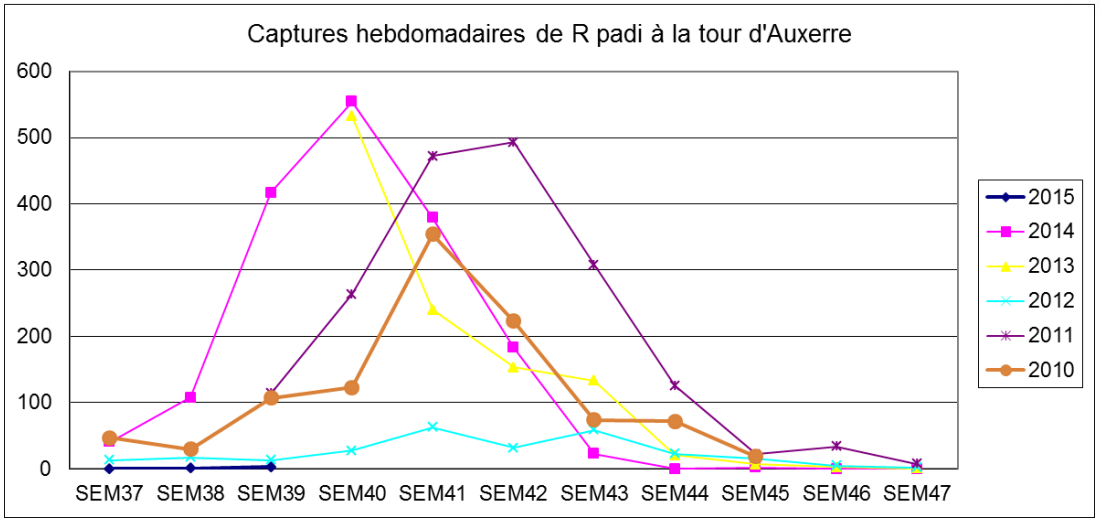

- Analyse du risque : le risque est actuellement faible. Les vols débutent très doucement.

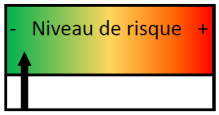

MALADIES

Mildiou

Des parcelles avec des symptômes de mildiou ont été observées en Bourgogne. On peut identifier la présence d'un duvet blanc sale sur la face inférieure des feuilles et particulièrement des cotylédons.

Feutrage blanchâtre sur la face inférieure de la feuille. (H. MARTIN, Seine Yonne)

Cotylédons jaunâtres avec feutrage. (H. MARTIN, Seine Yonne)

Symptômes sur cotylédons. (H. MARTIN, Seine Yonne)

Phoma

- Observations : sur 23 parcelles observées, 2 signalent des macules de phoma sur plantes, avec un mini de 5% de plantes avec macules à Champlost (89) et 15% à Garchy (58).

Le seul levier contre le phoma est le choix génétique : pour rappel, privilégier les variété TPS de groupe I dans les zones à risque.
Cette campagne, la présence de résidus pailleux peut être un facteur favorisant l'apparition de phoma sur les colzas.

Macules de phoma sur feuille de colza.
(D. de Fornel , Terres Inovia)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et Terres Inovia (Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières), avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – SEPAC – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRYSOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – AGRI SUD EST - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN—SARL LEGUY– AMDIS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de : ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques